

" Parce que. les fleurs c'est périssable !..."

Vous avez dit *Jacinthes* ? non messieurs dames ! erreur fatale pour les pauvres fleurs ...vous venez de cueillir des *Orchis*, espèces rares, protégées, dont la cueillette, comme celle de toutes plantes, est interdite sur le domaine d'Escattes. Que faire ? que dire ? pour que les promeneurs découvrant et appréciant le site, résistent à la tentation de ramasser ces fleurs, qui, retirées de leur contexte environnemental, perdent tout leur attrait et fanent misérablement dans un quelconque vase...

Barrières et panneaux sont là pour redonner un sens à la nature et faire prendre conscience à chacun que le domaine supporte difficilement les circulations d'engins motorisés. C'est un lieu exceptionnel de balade que l'on doit pouvoir découvrir en toute sérénité et sécurité.

Opération "garrigues propres"

Vous qui êtes sensibles à la beauté de nos paysages et qui supportez mal de voir la nature dégradée, venez rejoindre les équipes du Menhir qui chaque année consacrent une demi-journée au ramassage des débris en tous genres et dépôts sauvages "abandonnés" par de peu scrupuleux "citoyens" ignorant que des enfants, pouvant être les leurs, risquent de se blesser sur quelques tessons, fers rouillés et autres objets menaçants "oubliés" au mépris des interdictions. Sachant que la déchetterie de la route de Beaucaire existe et que les "encombrants" peuvent être ramassés à domicile, on ne devrait plus rencontrer de tels spectacles.

Rendez-vous devant la mairie annexe de Courbessac le Samedi 17 avril 2004 à 9 heures.

Gants et sacs vous seront fournis. Pause café assurée... Venez nombreux !

Evelyne Goudet



Dernière minute...

L'association le Menhir en partenariat avec l'Association Accion, organisent le débroussaillage d'une partie de ce qui sera le chemin du patrimoine, les samedis 13 et 20 mars toute la journée et les dimanches matin, les 14 et 21 mars S'inscrire auprès d' Émile Fraysse au 04 66 28 05 85

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

- E. Fraysse : 04 66 28 05 85 – R. Goudet : 04 66 26 14 60
- D. Ferretti : 04 66 26 27 78 – J-P. Charaix : 04 66 26 76 37

*Bulletin d'information des adhérents, rédigé par l'association le M.E.N.H.I.R. de Courbessac.
Crédit photos le Menhir.*



Le mot du président :

Après la période des vœux, toujours les meilleurs, les beaux jours sont de retour apportant les " nouvelles ", elles ne sont pas toutes très bonnes.

La ville de Nîmes dans une délibération du 20 décembre 2003 a voté une subvention pour le Menhir, c'est une bonne nouvelle.

Le conseil général, nous a accordé une subvention en 2003, il étudie notre demande pour 2004. C'est une autre bonne nouvelle.

Mais dans plusieurs secteurs et activités, l'état des finances de la ville a nécessité des coups de ciseaux dans le vote du budget 2004. C'est ainsi que pour cette année, aucun financement d'actions nécessitant une délibération (chantiers de jeunes internationaux, intervention du chantier d'insertion ACEE ...) n'est prévu sur le domaine d'Escattes..

Le bureau mène actuellement des démarches pour expliquer, convaincre de la nécessité de poursuivre les actions engagées depuis maintenant 6 ans.

Il faut marquer notre présence, notre efficacité sur le terrain. Aussi, tous les adhérents, en partenariat avec les adhérents d'ACCION, sont invités à débroussailler une partie du chemin du patrimoine, inscrivez-vous pour participer (voir planning).

L'atelier pierre continue son action, des sorties à thèmes sont en préparation et le chantier Source de Villevieille se poursuit.



La participation de tous et de chacun selon ses possibilités, renforcera les membres du Conseil d'Administration dans leur détermination.

Émile Fraysse.

M
E
N
H
I
R
I
N
F
O

Assemblée Générale du 30 janvier 2004

Le 30 Janvier 2004 s'est déroulée l'Assemblée Générale Ordinaire du M.E.N.H.I.R.. en présence de Mme Péllissier Conseillère Générale, représentant Monsieur le Maire, Mme Lassere Conseillère Municipale représentée par son secrétaire, M. Van De Ville Conseiller Municipal et Murielle Champion représentant la S.E..N.I.M..

43 Personnes étaient présentes dans la salle, 16 pouvoirs avaient été donnés au président.

Le Rapport d'Activité 2003 présenté par Alain Soutoul et le rapport financier présenté par Dina Ferretti (Trésorière) ont été votés à l'unanimité. Chaque Responsable des Commissions a développé les actions 2003. La projection de transparents, réalisés par l'Association, a agrémenté les exposés.

- Jean-Pierre Charaix pour la Commission Information / Communication,
- Raymond Goudet pour la Commission des Travaux.
- Jacques Prades pour la Commission Relations avec les Adhérents.

Ensuite un dialogue s'est instauré avec le public.

Le président énonce les perspectives 2004, malgré les coupes franches budgétaires.

La séance est levée vers 20h00 et le verre de l'amitié a été partagé avec les personnes présentes.

Dina Ferretti

Le 11 Février 2004 le Conseil d'Administration a élu son Bureau :

- Président: Émile Fraysse.
- Vice-Présidents: Jean-Pierre Charaix, Raymond Goudet – Secrétaire: Alain Soutoul.
- Secrétaires Adjointes: Évelyne Goudet, Christophe Enjolras – Trésorière : Dina Ferretti.
- Trésorier Adjoint : Laurent Thomas.
- Chargés de Missions : Bruno Fadat, Jacques Prades.
- Membres :
Eléonore Aussel, Rose Aimée Giannini, Maurice Goudet, Alain Lopez, Eveline Prades, Michel Roussillon.

Alain Soutoul



Pierres sèches et autres

Chaque âge de la vie a ses spécificités, ses besoins, ses plaisirs. Si la jeunesse exige de l'éclat, du plaisir immédiat, l'âge que l'on dit " plus avancé " sait se contenter du temps qui passe et que l'on emploie à sa guise. Un ancien maçon me confiait : les jeunes construisent avec de l'agglomération et c'est pas toujours beau, les vieux construisaient avec des

moellons, de la pierre si tu préfères, et aujourd'hui encore, avec le temps, c'est tellement plus beau.

Aussi, quand notre président nous a proposé de créer l'atelier de pierres sèches nous avons accepté en pensant " nous verrons bien " !!!

Patiemment, lentement, en suivant les conseils de " l'ami Pierre " (cela ne s'invente pas) nous avons construit un mur de pierres sèches **long de 52 mètres, haut de 1 mètre 30, épais de 0 mètre 50**. le mur terminé nous étions heureux, notre pari était gagné.

Pierre qui sous des airs " bonasses " est un peu calculateur nous dit alors : " vous voyez les ruines de l'Oratoire, eh bien, il va falloir les relever !... Après si nous sommes assez adroits, nous reconstruirons la terrasse, l'escalier monumental et qui sait peut être l'Oratoire lui-même,... "Toujours sans calculer nous avons accepté. Nous avons appris à monter des murs en pierres avec du mortier (terre et chaux, sable et chaux suivant la nécessité). Une fois la terrasse et l'escalier réalisés nous avons fait nos comptes : **14 mètres m 3** de pierres (en réemploi ou empruntés à l'ancienne carrière) pour un poids de **21 tonnes**. Tous ceux qui nous rendent visite nous félicitent et nous encouragent à continuer. Peut être procéderons nous à une petite inauguration... dans quelques temps ... à suivre...

Raymond Goudet

LE MYSTERE DE L'AQUEDUC RETROGRADE

A Courbessac notre territoire est traversé par trois aqueducs : l'aqueduc romain qui acheminait les eaux de l'Eure à Nîmes, l'aqueduc du Pouzin qui devait amener les eaux du Rhône jusqu'à Nîmes et le mystérieux aqueduc dit rétrograde car il amenait les eaux de la Fontaine de Nîmes à Marguerittes ! Si les deux premiers sont bien connus, le troisième confronté au pragmatisme des archéologues n'a pas encore une existence scientifiquement prouvée .

Deux hommes ont contribué à sa découverte. En 1787, Alexandre DELON, conseiller au Présidial de Nîmes, projette de réutiliser l'aqueduc romain pour approvisionner en eau la ville de Nîmes - un éternel souci ! -

A cette époque le parcours de l'aqueduc romain entre St Gervasy et Nîmes n'était pas connu ainsi d'ailleurs que son passage en tunnel juste avant le « castellum divisorum » DELON pensait que l'aqueduc débouchait directement au nymphée de la Fontaine. C'est ainsi qu'il découvrit en divers points, entre la Fontaine et Courbessac, les vestiges d'un aqueduc mais sans pouvoir le rattacher à la section connue qui arrivait à St Gervasy . Il fallut attendre 1827 quand l'astronome Nîmois Benjamin VALZ, qui s'intéressait lui aussi au problème des eaux de Nîmes, découvrit au pied des collines entre Marguerittes et Courbessac le tracé de l'aqueduc romain. Etudiant minutieusement les deux canalisations il constata que l'aqueduc décrit par DELON n'amenait pas l'eau à Nîmes mais fonctionnait en sens inverse, il l'appela donc " rétrograde ". D'autres indices ainsi que des témoignages d'anciens Marguerittois confirmeront la présence de cet aqueduc.

Si vous désirez connaître plus précisément son tracé procurez -vous le remarquable opuscule rédigé par Raymond MARTIN président du Club Histoire et Archéologie de Marguerittes. Vous y découvrirez l'état complet des connaissances sur cet aqueduc qui reste malgré tout bien mystérieux !!!...

Bruno FADAT